

**Réponse à la question n° 141
de M. Samuel Jordan (PS)
relative à la présence d'un artisanat durable sur le site de blueFACTORY**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 31 mai 2023, M. S. Jordan a posé la question suivante:

"J'avais l'habitude, depuis 2019, d'aller faire réparer mes vélos dans un atelier de réparation de vélos qui était établi dans la zone "Garages" de blueFACTORY. Cet atelier était idéalement situé et participait à diversifier et animer ce site stratégique.

La présence de cet atelier était également en adéquation avec les objectifs de développement durable de blueFACTORY qui se veut 'un accélérateur d'hybridité, de transversalité et de co-responsabilité dans la transformation vers une société durable, où convergent l'artistique, le social et l'entrepreneuriat', selon le site internet.

Or, faute de garanties suffisantes pour la pérennité du local loué et faute d'alternatives adaptées sur le site, l'atelier de réparation de vélos, qui abritait également "La Case à Stock", a quitté blueFACTORY pour un autre endroit.

D'où mes questions:

- l'artisanat durable a-t-il toujours sa place à blueFACTORY?
- quelle est la marge de manœuvre du Conseil communal de Fribourg pour garantir la pérennité d'un tel artisanat durable à blueFACTORY?
- les baux pour les sept locataires de la zone 'Garages' sont précaires et à court terme, étant donné que le bâtiment devrait être transformé dans le futur. Existe-t-il des alternatives viables sur le site de blueFACTORY pour ce type de locataires?"

Réponse du Conseil communal

- **L'artisanat durable a-t-il toujours sa place à blueFACTORY?**

L'artisanat durable a sa place à blueFACTORY car il répond aux missions figurant dans la chartre d'utilisation du site. Plus particulièrement, l'atelier de réparation de vélos cité comme exemple correspond aux commerces ou services entrant dans une catégorie de produits compatibles avec la mission ou l'image du parc ou apportant une valeur ajoutée démontrable au site, qui est une catégorie listée dans les principes d'utilisation du site.

Il est à noter que si certains acteurs participant à la vie du quartier ont quitté le site car les lieux qu'ils occupaient étaient de nature précaire et pas toujours très adaptée à leurs activités, ceux-ci ont toujours été remplacés.

- **Quelle est la marge de manœuvre du Conseil communal de Fribourg pour garantir la pérennité d'un tel artisanat durable à blueFACTORY?**

En tant que co-actionnaire, la Ville de Fribourg est tenue de faire appliquer par la société blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA la charte d'utilisation (préambule, art. C: "La Charte d'utilisation du site Bluefactory (Cardinal) constitue un document de référence liant. Les Parties à la présente convention sont tenues de la faire appliquer par la société") et peut ainsi demander une utilisation conforme à la charte si l'utilisation effective ne s'avérait plus en adéquation avec les principes figurant dans cette charte.

- **Les baux pour les sept locataires de la zone "Garages" sont précaires et à court terme, étant donné que le bâtiment devrait être transformé dans le futur. Existe-t-il des alternatives viables sur le site de blueFACTORY pour ce type de locataires?**

La démolition des garages est prévue dans le business plan du site. Les locataires sont tous au courant de la précarité des locations qu'ils occupent. Au-delà des espaces existants en faveur de la culture et de la vie de quartier, il en existe de nombreux en faveur de sociétés de service ou commerce comme la restauration, le musée de la bière, la location de voiture électrique comme Go Electric. Il en existe également pour des associations et artisans comme La Ressourcerie et le Sous-marin jaune à la halle grise, ou un privé qui reprend l'espace de Veloservice Kust ou encore le NeighborHub pour des activités diverses.

A propos de réparation de vélos, il existe toujours Vélo-Salon (association Pignon-sur-Strass) dans les garages, atelier d'auto-réparation et de bricolage avec conseils de passionnés de la petite reine. Pour continuer sur le vélo, deux bourses aux vélos sont organisées sur site par Pro Vélo.

A plus long terme, d'autres espaces qui répondent à des objectifs liés à la vie de quartier ou aux commerces existent. Citons par exemple le silo à malt que blueFACTORY souhaite développer pour la vie de quartier.

Le rez-de-chaussée du bâtiment B, qui délivrera plutôt des espaces de bureaux, pourra également se prêter à de l'artisanat durable.

De même, le périmètre C, qui remplacera les garages suite à leur destruction, permettra d'offrir des alternatives à ces espaces, mais cela ne pourra se faire qu'après 2026. Celui-ci sera développé puis mis sur le marché par un investisseur propriétaire.